



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 19 octobre 2020

Plan France Relance : Appels à projets pour la filière « Hydrogène »

Un Plan de relance exceptionnel de 100 milliards d'euros est déployé par le Gouvernement autour de 3 volets principaux : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Ce Plan de relance, qui représente la feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays, propose des mesures concrètes et à destination de tous.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan de relance, ont été lancés le 14 octobre dernier 2 Appels à projets pour la filière « Hydrogène » :

1 - Écosystèmes territoriaux hydrogène

Il s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale hydrogène, publiée le 8 septembre 2020 qui entend amorcer un changement d'échelle dans les développements de la filière, en accompagnant le déploiement d'usages de l'hydrogène dans les territoires, et l'innovation au sein des acteurs équipementiers et industriels.

Destiné aux entreprises, collectivités ou un consortium qui souhaitent s'engager dans la mise en œuvre de l'hydrogène sur votre territoire, il vise à aider des investissements dans des écosystèmes, qui associent infrastructures de production / distribution d'hydrogène, et usages de l'hydrogène. Les usages plus particulièrement visés sont :

- les usages industriels : emploi d'hydrogène dans la chimie, la métallurgie, l'électronique, etc. L'enjeu est de décarboner les usages actuels de l'hydrogène chez ces consommateurs.
- les usages en mobilité : premiers déploiements de véhicules hydrogène dans des flottes professionnelles, pour le transport de personnes ou de marchandises. L'objectif est de poursuivre le remplacement de la mobilité carbonée diesel et essence
- certaines applications stationnaires, s'appuyant sur des groupes électrogènes avec pile hydrogène, pour l'alimentation de bateaux à quai, pour l'événementiel et le BTP, ou en soutien aux réseaux et micro-réseaux dans les zones non interconnectées (ZNI).

**Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle**

Tél : 04 76 60 48 05
Mél : pref-communication@isere.gouv.fr
Twitter : @Prefet38

12, Place de Verdun
38000 Grenoble Cedex 01



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Plusieurs dates de relève des projets sont programmées : 17 décembre 2020,
16 mars 2021, 14 septembre 2021.*

<https://entreprises.ademe.fr/dispositif-aide/20201013/ecosysh22020-165>

2 - Hydrogène : appel à projets briques technologiques et démonstrateurs hydrogène

Soutenir des travaux d'innovation permettant d'améliorer les composants et systèmes liés à la production, au transport d'hydrogène et à ses usages, tel est l'objet de l'appel à projets « briques technologiques et démonstrateurs hydrogène » dont le cahier des charges est approuvé par arrêté du ministère de la Transition écologique, au Journal Officiel du 14/10/2020. Il est mis en place par l'Ademe dans le cadre de financement du PIA.

Quatre types de projets sont soutenus :

- briques technologiques, composants et systèmes innovants (chaîne technologique de l'hydrogène, de la production à son utilisation finale, pour des applications dans les secteurs de l'industrie, du transport et de la mobilité, de l'énergie ou des réseaux) ;
- pilotes industriels et réseaux pour fourniture temporaire ou localisée d'énergie (pilotes ou premières commerciales validant la technologie dans son environnement d'exploitation et exploration des aspects innovants de l'interaction entre réseaux électrique et gazier ou de sécurité de ces installations) ;
- nouveaux véhicules : bus, autocars, camions, bennes à ordures, semi-remorques, véhicules utilitaires, bateaux maritimes et fluviaux (transport de personnes et/ou de marchandises, navires de servitude), matériels ferroviaires (transport de personnes et/ou de marchandises, locomotives de manutention), équipements off-road... ;
- grands démonstrateurs d'électrolyse (projets de démonstrateurs d'électrolyse de grande envergure, d'une puissance supérieure à 20 MW).

L'appel à projets est ouvert au fil de l'eau jusqu'au 31/12/2022.

<https://entreprises.ademe.fr/dispositif-aide/20201013/inodemo-h22020-176>

**Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle**

Tél : 04 76 60 48 05
Mél : pref-communication@isere.gouv.fr
Twitter : @Prefet38

12, Place de Verdun
38000 Grenoble Cedex 01